

ALLIANCE-ENVIRONNEMENT

Berne, le 2 décembre 2016

Ecorating: parlementaires et partis face à l'environnement

L'ecorating révèle que le Conseil national néglige la protection de l'environnement

Le Conseil national en place depuis une année vote nettement moins souvent dans l'intérêt de la protection de l'environnement que lors de la dernière législature. Ce phénomène s'explique par les sièges supplémentaires gagnés par l'UDC et le PLR lors des dernières élections, mais aussi par le comportement plus critique des deux fractions du National face aux questions environnementales. Les organisations de défense de l'environnement WWF, Pro Natura, Greenpeace et ATE ont analysé 32 scrutins.

Chaque année, l'Alliance-Environnement évalue dans quelle mesure les parlementaires votent en faveur de l'environnement et calcule la moyenne des différents partis. Les politiciens acceptant chaque projet de politique environnementale obtiennent ainsi un score de 100% à l'ecorating.

Au cours de la première année de mandat, le Conseil national dans son ensemble s'est prononcé en faveur de la protection de l'environnement dans environ 38% des scrutins particulièrement importants pour la politique environnementale. Lors de la dernière législature, la chambre basse avait encore voté à 60% pour l'environnement dans les questions centrales.

Si l'on considère le comportement de vote concret des députés, il apparaît que le conseiller national moyen n'atteint qu'un taux de 46% pour la première année de législature. Durant la législature précédente, ce même conseiller national moyen obtenait un taux de 52% en matière d'attention portée à l'environnement. Cette détérioration reflète les difficultés auxquelles sont confrontés les dossiers de politique environnementale aujourd'hui.

Le classement montre également que la protection de l'environnement polarise: alors que 69 des membres actuels du Conseil national obtiennent une valeur supérieure à 66%, la moitié des conseillers nationaux en exercice, soit 100, obtiennent une valeur inférieure à 33%.

Les résultats détaillés de la première année de cette nouvelle législature sont disponibles sur www.ecorating.ch.

L'évaluation révèle en outre que ce sont en particulier les représentantes et les représentants de l'UDC et du PLR qui influencent négativement le résultat général de l'ecorating. D'une part parce que ces deux partis ont gagné 14 mandats à l'issue des dernières élections fédérales, d'autre part parce que depuis lors, leurs représentants votent de manière encore moins favorable à l'environnement qu'auparavant. Dans les domaines de l'agriculture, de la politique de transfert de la marchandise, de la politique énergétique et de la protection des espèces en particulier, le Conseil national s'est prononcé nettement moins favorablement pour l'environnement que lors de la législature précédente. Il est finalement parvenu à un consensus dans le débat sur la Stratégie énergétique 2050, point méritant d'être souligné. Du point de vue de la politique environnementale, il s'agit d'un pas important dans la direction écologique. La stratégie en matière de biodiversité n'est pas encore adoptée, mais reste inscrite au programme de la législature.

Les représentantes et les représentants des partis de gauche n'ont pratiquement pas modifié leur comportement en votation: le PS, les Verts/libéraux, les Verts et le PST/POP occupent la tête du classement. Les conseillères et conseillers nationaux PDC et PBD obtiennent des valeurs similaires à celles de la législature précédente et se situent au milieu. Le comportement de vote au sein de la groupe parlementaire PDC/PEV a toutefois été compensé par la discipline accrue de la groupe parlementaire, de sorte que l'ecorating de certains conseillers et conseillères nationaux s'est fortement modifié par rapport à la dernière législature.

Contrairement à son prédécesseur, le nouveau représentant du MCG suit le cap de l'UDC, ce qui explique pourquoi l'évaluation de ce parti s'est détériorée dans l'ensemble, même si elle ne concerne qu'une seule personne.

Définition de l'orientation de la politique environnementale en 2017

L'an prochain, le parlement devra poser des jalons importants pour la politique environnementale. Il lui revient donc désormais d'accorder davantage d'attention aux questions relatives à la protection de l'environnement. Dans le cas contraire, la Suisse ne pourra par exemple pas respecter ses engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat.

Ecorating

Partis au Conseil national	49 ^e législature (2011-2015) en pour cent	50 ^e législature (2015-2016) en pour cent	Evolution en pour cent
UDC	8.2	4.8	-3.4
Lega	13.5	7.8	-5.7
MCG	36.5	9.4	-27.1
PLR	27.6	19.0	-8.6
PDC	50.2	50.6	0.4
PBD	56.5	60.4	3.9
PCS OW	57.3	64.1	6.8
PEV	94.2	86.7	-7.5
PST/POP	-	96.9	-
Les Verts	98.5	96.9	-1.7
PVL	96.4	97.8	1.4
PS	97.6	98.9	1.3

Légende: l'ecorating exprime, en pour cent, la fréquence à laquelle les parlementaires se prononcent en faveur de la politique environnementale. Les politiciens ayant voté pour chacun des 32 projets de politique environnementale au cours de cette première année de législature obtiennent un taux de 100%. Le résultat par parti est une moyenne de l'ecorating de chacun et chacune des conseillers nationaux. Une équipe de spécialistes des organisations de défense de l'environnement détermine les scrutins pertinents, cette sélection reprenant les objectifs centraux de ces mêmes organisations. Le détail des scrutins analysés se trouve sur www.umweltrating.ch.

Renseignements

WWF Suisse :

Pierrette Rey, porte-parole, 079 662 47 45, pierrette.rey@wwf.ch

Pro Natura :

Nicolas Wüthrich, porte-parole, 079 212 52 54, nicolas.wuthrich@pronatura.ch

ATE Association transports et environnement :

Matthias Müller, Public Affairs, 079 757 00 91, matthias.mueller@ate.ch